

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 82 (1953)

Heft: 5

Rubrik: L'enseignement de la grammaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de la grammaire

Tel est le sujet proposé par le Comité de la Société d'Education et soumis à l'examen du Corps enseignant fribourgeois.

En vue de coordonner les efforts et de faciliter les recherches, le plan ci-après — qui n'a rien de rigide — est donné à titre de suggestion.

I. PARTIE THÉORIQUE

A. Pourquoi enseigner la grammaire ?

1. Quel rôle assignez-vous à cette discipline et quels bénéfices d'instruction et de culture en attendez-vous ? Quelle place lui accordez-vous dans le cadre plus vaste et complexe de la culture par la langue maternelle ?
2. Quelle responsabilité cette branche encourt-elle dans la crise actuelle de l'orthographe ? L'enseignement grammatical — qui doit être aussi un enseignement pour la vie — doit-il être ordonné entièrement à l'orthographe ? Objectifs à préciser.

B. Qu'enseigner ?

1. Faut-il élaguer les programmes actuels ou doit-on les conserver tels quels ? En préconisez-vous une simplification ?
2. Que penser de la nomenclature en usage dans nos classes ? Comment parvenir à plus d'unité ? Suggestions.
3. Quelle place réservez-vous à l'enseignement de l'orthographe d'usage ? En admettez-vous un enseignement occasionnel ou systématique ?
4. Quels bénéfices retirez-vous de la pratique traditionnelle de la conjugaison ?

C. Comment répartir la matière à étudier ?

1. a) Programme minimum du DEGRÉ INFÉRIEUR ?
Bien préciser, par cours, les notions susceptibles d'être assimilées.
b) Programme minimum du DEGRÉ MOYEN ?
Limites de cet enseignement. Ecueils à éviter.
c) Programme minimum du DEGRÉ SUPÉRIEUR ?
Faut-il prévoir un programme différencié pour les milieux urbains ? Lequel ?
2. Dans le tableau hebdomadaire, combien d'heures réservez-vous effectivement, suivant les cours :
a) à l'enseignement théorique ; b) aux travaux écrits ; c) aux exercices d'analyse et de synthèse ; d) durant la période d'été ?
3. Afin d'aider les débutants, jugez-vous nécessaire une répartition PÉDAGOGIQUE du programme, ou inclinez-vous à en maintenir la présentation simplement LOGIQUE, selon les neuf parties du discours ?

II. PARTIE PRATIQUE

A. Comment enseigner la grammaire ?

1. La leçon : Etapes, durée, procédés, suivant les cours ou classes à divisions multiples.
2. Les applications :
 - a) Exercices oraux et écrits. Texte suivi ou phrases détachées ? Qualités d'un bon exercice. Exemples.
 - b) Dictée, d'entraînement. Ses qualités.
 - c) Fiches d'exercices. Types.
 - d) Jeux de grammaire : dominos, etc.
 - e) Exercices ou questionnaires d'analyse et de synthèse. Utilisation de textes de lecture, etc.
 - f) Corrections : individuelle, collective, etc.
Avantages. Ecueils.

B. Comment contrôler l'efficacité de notre enseignement ?

Contrôle effectué par :

1. Le Corps enseignant :
 - a) Interrogations orales, écrites, par fiches...
 - b) Dictée de contrôle. Tests d'orthographe.
 - c) Graphique individuel (progrès de l'élève).
2. L'inspecteur :
 - a) Interrogations orales, écrites, fiches.
 - b) Dictée d'examen. Opinion à son sujet.
 - c) Notation-Système des pénalisations. Suggestions en vue d'unifier ces contrôles.

C. Les auxiliaires de notre enseignement ?

1. Le carnet ou le cahier d'orthographe : Emploi. Avantages.
2. Le manuel de grammaire :

Quel rôle assignez-vous à la grammaire ? Quel usage faites-vous des manuels utilisés chez nous depuis plusieurs années ? Qualités et défauts. Quel accueil réserveriez-vous à un choix d'EXERCICES adaptés à nos milieux, aux besoins de notre école fribourgeoise ? Suggestions.

III. CONCLUSIONS PRATIQUES

Quant : a) au programme ; b) aux méthodes ; c) au manuel) ?

LE COMITÉ.

Remarques

1. Les travaux peuvent être individuels ou le fruit d'un travail par équipes.
2. Il est loisible de traiter le tout ou une partie seulement de la question mise à l'étude.
3. Pour la livraison des rapports, on est prié de respecter les délais suivants :
 - a) Travaux individuels, au plus tard, le 1^{er} octobre.
 - b) Rapports d'arrondissement, le 1^{er} novembre.
4. Toutes les communications touchant la QUESTION MISE A L'ÉTUDE sont à adresser au rapporteur général : Ducarroz Max, instituteur à Bulle.